

QUEL EST L'INTÉRÊT D'UN ÉCLAIRAGE AUTONOME SOLAIRE ?

Il y a une dizaine d'années, les premières installations étaient dédiées aux lieux isolés comme les arrêts de bus.



Aujourd'hui, les solutions innovantes en matière d'éclairage solaire existent pour éclairer efficacement et durablement **les aires de stationnement, les liaisons douces, les voies secondaires et résidentielles...**

En effet, la technologie des LED, des batteries et des panneaux photovoltaïques est maîtrisée en termes de durée de vie et de performance énergétique.

De plus, les mâts autonomes solaires sont paramétrables pour la gestion de l'éclairage et peuvent recevoir des équipements complémentaires tels que : la détection, la gestion à distance, les caméras, voire communiquer entre eux.

QUELLES SONT LES PRÉCAUTIONS D'USAGE ?

Afin de dimensionner le matériel, une étude préalable est nécessaire. Effectivement, il est impératif de vérifier sur le site, l'exposition des lieux à éclairer et de définir les besoins, tels que, les durées d'éclairage, les niveaux d'éclairage et la surface à éclairer.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

LES MÂTS AUTONOMES SOLAIRES

POURQUOI UN ÉCLAIRAGE AUTONOME SOLAIRE ?

Pour les communes, l'objectif d'installer un éclairage autonome solaire répond à un besoin de sécuriser un espace public face à une contrainte de raccordement électrique.

Les coûts sont maîtrisés. En effet, l'absence de réseau d'éclairage public ou de distribution électrique induit des coûts très élevés de génie civil et d'extension réseau pour la création d'une armoire de comptage et de commande d'éclairage. En complément des frais d'investissement concernant le branchement électrique des frais de fonctionnement sur l'abonnement sont à prévoir.

L'installation de mâts autonomes solaires comprend uniquement les massifs d'ancrage donc pas de tranchée, pas de câble, pas de consommation, pas d'abonnement.

De plus, il s'agit d'une solution éco-alternative en création ou en remplacement de points lumineux. La démarche est vertueuse avec une énergie propre gratuite et inépuisable : le SOLEIL !

RÉALISATIONS EN IMAGES



COMMUNE DE BAGNEAUX



COMMUNE DE DOUE



COMMUNE DE TOUQUIN



COMMUNE DE JOUY-SUR-MORIN



COMMUNE DE BAGNEAUX



COMMUNE DE CHÂTEAU-LONDON



COMMUNE DE FERRIERES-EN-BRIE



COMMUNE DE SOIGNOLLES-EN-BRIE



COMMUNE DE FERRIERES-EN-BRIE

eclairagepublic@sdesm.fr

